

Structure de la dette publique en Europe

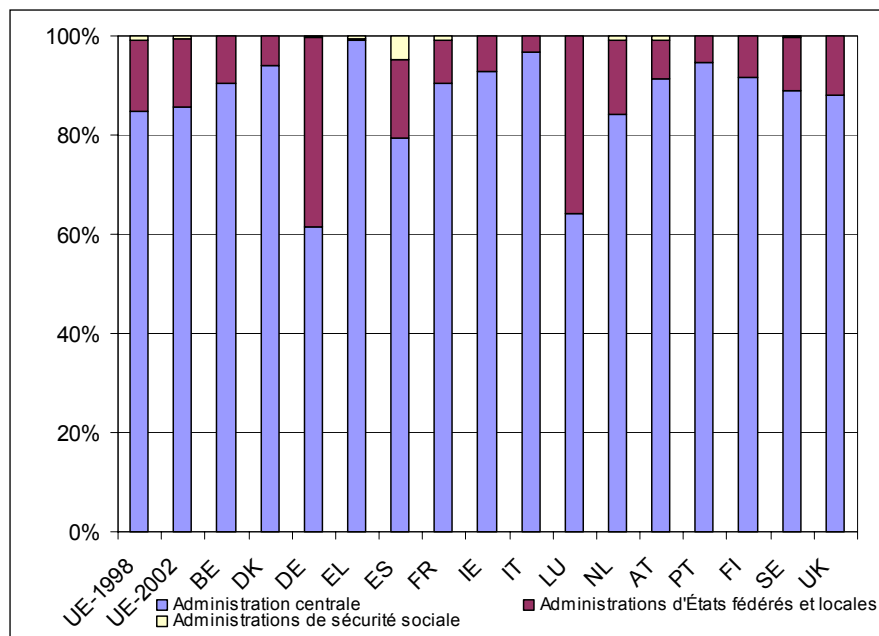
Denis Besnard

En 1999, Eurostat avait demandé aux États membres et à la Norvège de lui fournir des informations détaillées sur leur dette publique. La présente publication vise à actualiser les informations statistiques contenues dans le document «Structure de la dette publique dans l'Union européenne» paru en 1999¹.

La présente analyse repose sur un questionnaire relatif à la dette publique envoyé en avril 2003 aux États membres de l'UE, aux pays adhérents², ainsi qu'à la Bulgarie et à la Roumanie. Le but de cette enquête était d'obtenir des ventilations détaillées des données de la dette publique et des informations connexes à des fins d'analyse, compte tenu notamment de l'importance croissante accordée dans l'UE aux indicateurs de viabilité à long terme des finances publiques.

Par rapport à celles de 1999, les informations sur la dette publique publiées ici sont basées sur la méthodologie du SEC 1995 et non plus sur le SEC 1979³. En outre, elles ne se limitent pas aux États membres de l'UE, mais couvrent également les pays adhérents, la Bulgarie et la Roumanie.

L'enquête comportait neuf tableaux : deux séries de quatre (dette non consolidée de l'administration centrale, dette non consolidée des administrations d'États fédérés et locales, dette non consolidée des administrations de sécurité sociale, dette consolidée de l'administration centrale) pour 1998 et 2002, ainsi qu'un tableau contenant des classifications supplémentaires de la dette publique.



Graphique 1 : Ventilation de la dette publique non consolidée par sous-secteur, États membres de l'UE, 2002. Source : enquête sur la dette.

Statistiques en bref

ÉCONOMIE ET FINANCES

THEME 2 – 19/2004

Contenu

Ventilation par sous-secteur ... 3

Ventilation par instrument financier 3

Ventilation par détenteur de la dette..... 4

Ventilation par durée 5

Autres aspects 7

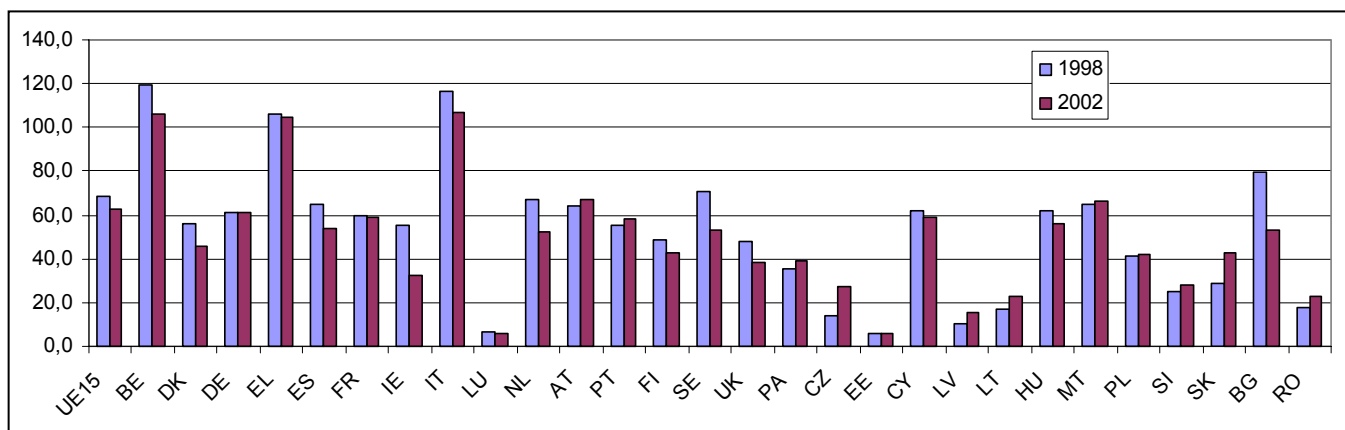


Fin de rédaction: 24.03.2004
ISSN 1024-4301
Numéro de catalogue: KS-NJ-04-019-FR-N
© Communautés européennes, 2004

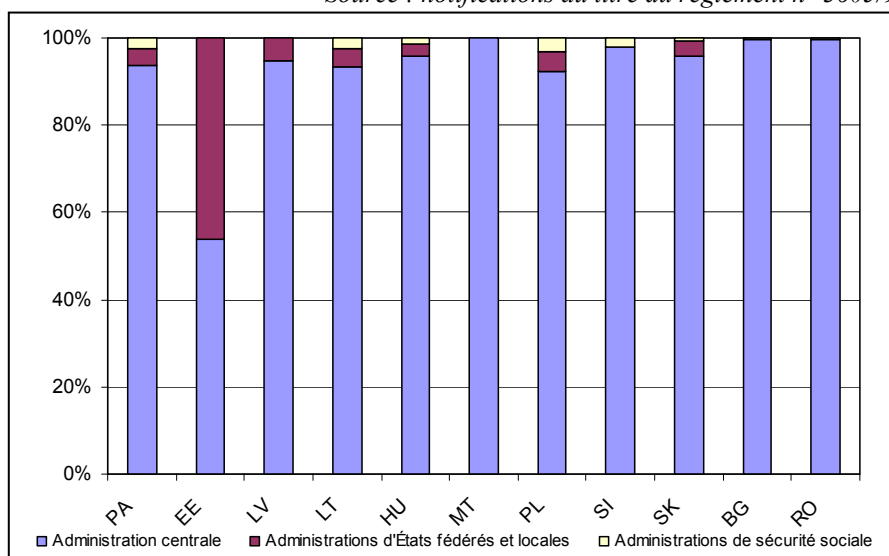
¹ Voir *Statistiques en bref, économie et finances*, 33/1999, «Structure de la dette publique dans l'Union européenne» (auteur: Jean-Pierre Dupuis).

² Pays adhérents : CZ, EE, CY, LV, LT, HU, MT, PL, SI et SK.

³ Le changement de méthodologie a une incidence sur la définition de certains instruments de la dette et sur l'évaluation de la dette en devise étrangère.



Graphique 2 : Dette publique consolidée en pourcentage du PIB.
Source : notifications au titre du règlement n° 3605/93 du Conseil.



Graphique 3 : Ventilation de la dette publique non consolidée par sous-secteur, pays adhérents, BG et RO, 2002.
Source : enquête sur la dette, CY et CZ : pas de données.

Une autre façon de mesurer l'évolution dans le temps consiste à examiner les taux de croissance en pourcentage du ratio. Par rapport à 1998, la dette des administrations publiques de l'UE15 a diminué d'environ 9,4 % en 2002. Dans tous les pays, à l'exception de l'Autriche⁵ et du Portugal, qui ont enregistré une hausse de 5,3 % et 5,6 % respectivement, le niveau de la dette a reculé, la baisse allant de 39,7 % en Irlande à 0,2 % en Allemagne.

L'évolution n'est pas la même si l'on considère la valeur nominale. En valeur nominale, la dette des administrations publiques n'a pas varié autant entre 1998 et 2002. Une plus grande hausse nominale du PIB explique dans de nombreux cas l'évolution à la baisse de la dette en pourcentage du PIB.

La situation des pays adhérents est quelque peu différente de celle des États membres de l'UE, étant donné que le niveau global d'endettement est généralement inférieur et que la tendance observée entre 1998 et 2002 est à la hausse. En Bulgarie, la dette publique a régressé d'environ 33,4 % entre 1998 et 2002 (26,6 points de pourcentage du PIB). En Roumanie, elle a augmenté d'environ 26,1 % (4,7 points de pourcentage du PIB). Lorsque la dette libellée en devise étrangère

La dette et le déficit publics constituent deux des critères de convergence de l'Union économique et monétaire figurant dans le traité sur l'Union européenne («traité de Maastricht» de 1992). Même après l'introduction de l'euro en 1999, ils restent des indicateurs importants à des fins de suivi économique.

Ils sont définis dans le *protocole sur la procédure concernant les déficits excessifs*, annexé au traité de Maastricht, et dans la législation ultérieure⁴.

La définition de la dette est la suivante : la valeur nominale de tous les engagements bruts en cours à la fin de l'année, consolidés à l'intérieur des secteurs des administrations publiques.

Exprimée en pourcentage du PIB, en 2002 la dette des administrations publiques de l'UE15 était inférieure au chiffre de 1998 d'environ 6,5 points de pourcentage, arrivant ainsi très près de la valeur de référence de 60 % du PIB (voir graphique 2). En Irlande, par exemple, la dette des administrations publiques est passée de 53,7 % du PIB en 1998 à 32,4 % en 2002, soit une diminution de 21,3 points de pourcentage, due à la stabilité de la dette et à une croissance rapide de l'économie irlandaise.

⁴ Règlement (CE) n° 3605/93 du Conseil du 22 novembre 1993, modifié par le règlement (CE) n° 475/2000 du Conseil du 28 février 2000 et par le règlement (CE) n° 351/2002 de la Commission du 25 février 2002.

⁵ Autriche : l'augmentation de la dette est due à de nouveaux prêts garantis par l'État accordés à des entreprises privées appartenant aux pouvoirs publics («Rechtsträgerfinanzierung»).

est importante (comme dans le cas de la Roumanie), les modifications peuvent s'expliquer en partie par des variations des taux de change. Entre 1998 et 2002, le leu roumain a perdu plus de 66 % de sa valeur, ce qui a entraîné un accroissement de la part de la dette extérieure.

Chypre, l'Estonie et la Hongrie ont été les seuls pays qui ont réduit leur dette publique, respectivement de 5,0 %, 3,3 % et 9,0 %. Les autres pays adhérents ont enregistré une augmentation : de 2,3 % environ à Malte et de 97,8 % (13,4 points de pourcentage du PIB) en République tchèque.

Ventilation par sous-secteur⁶

Conformément au SEC 95, le secteur de l'administration publique (S.13) se subdivise de la manière suivante :

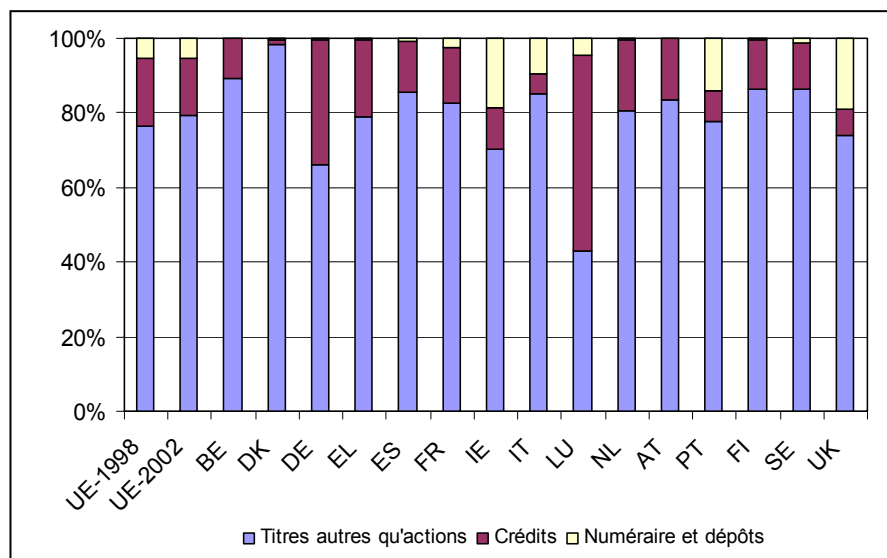
- administration centrale (S.1311);
- administrations d'États fédérés⁷ (S.1312);
- administrations locales (S.1313);
- administrations de sécurité sociale (S.1314).

Globalement, l'administration centrale est responsable d'au moins 80 % de la dette des administrations publiques (voir graphiques 1 et 3). Ce n'est qu'en Allemagne (62 %) et en Estonie (55 %) que la part de l'administration centrale est plus faible et celle des administrations d'États fédérés et locales plus élevée. Dans la plupart des pays, les administrations de sécurité sociale ne sont à l'origine que d'une part minime de la dette publique.

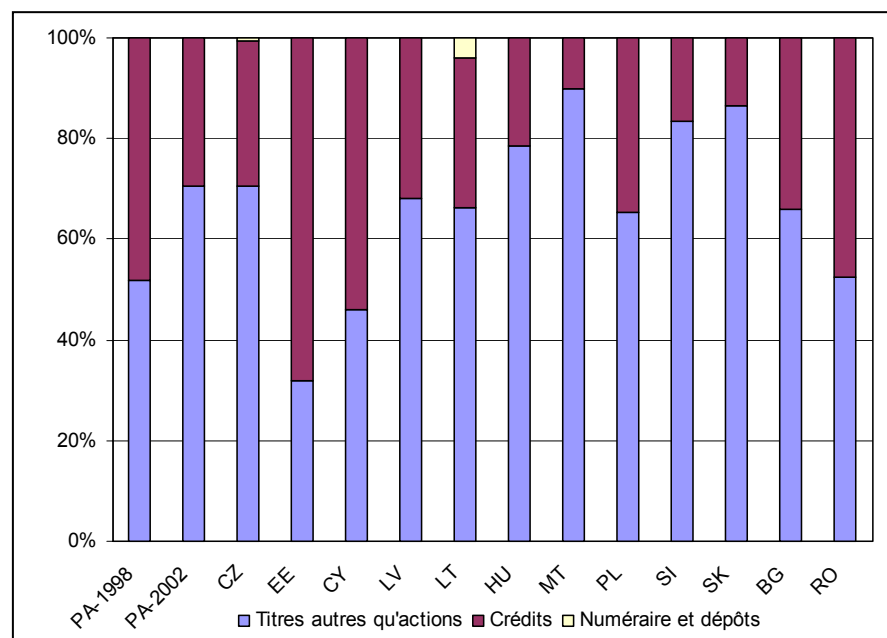
⁶ L'Italie n'a communiqué que la dette consolidée. L'agrégat relatif aux pays adhérents repose sur les données de huit pays représentant 85 % de leur dette totale.

Dans le cas de la Pologne, seules des données émanant du Trésor sont disponibles pour 1998.

⁷ Les États fédérés sont la Belgique, l'Allemagne, l'Espagne et l'Autriche; aucun pays adhérent n'appartient à ce groupe.



Graphique 2 : Ventilation de la dette publique par instrument, États membres de l'UE, 2002. Source : enquête sur la dette.



Graphique 3 : Ventilation de la dette publique par instrument, pays adhérents, Bulgarie et Roumanie, 2002. Source : enquête sur la dette (BG, CY et CZ : notifications au titre du règlement n° 3605/93 du Conseil).

Ventilation par instrument financier

Dans le cadre de l'enquête, les divers pays ont été invités à fournir une ventilation par instrument financier pour chaque sous-secteur. Conformément au règlement n° 3605/93 du Conseil (modifié par le règlement n° 475/2000), la dette se compose des instruments suivants :

- - numéraire (AF.21) (monnaie en circulation);

- dépôts transférables (AF.22);
- autres dépôts (AF.29) (Trésor, services postaux dans certains États membres);

- titres autres qu'actions (AF.33);
- crédits (AF.4).

La plupart des États membres de l'UE indiquent utiliser surtout les titres pour financer leur dette. En 2002, la valeur des titres a représenté, dans l'UE15, 80 % de la dette totale (voir graphique 4). Le pourcentage le plus élevé a été enregistré au Danemark (près de 100 %), le

plus faible au Luxembourg (42 % environ). Comme la dette du Luxembourg est très peu importante, elle est essentiellement financée par des crédits. Cette solution est, dans ce cas, moins onéreuse et plus souple que l'émission d'obligations. Des besoins financiers trop limités pour que le recours aux obligations soit efficace expliquent également la part relativement importante de crédits en ce qui concerne les autorités locales allemandes.

Comme, dans les pays adhérents, les marchés des obligations sont généralement moins développés et moins liquides⁸, les crédits sont plus souvent utilisés en tant que moyen de financement (voir graphique 5). Toutefois, lorsqu'on compare les chiffres de 1998 et 2002, on observe une tendance claire à utiliser davantage les obligations, liée au développement des marchés des titres. La dette de l'Estonie étant également très faible, cela explique la préférence accordée aux crédits en tant qu'instrument de financement.

Dans la plupart des pays, la dette sous forme de numéraire et de dépôts est insignifiante, voire inexistante.

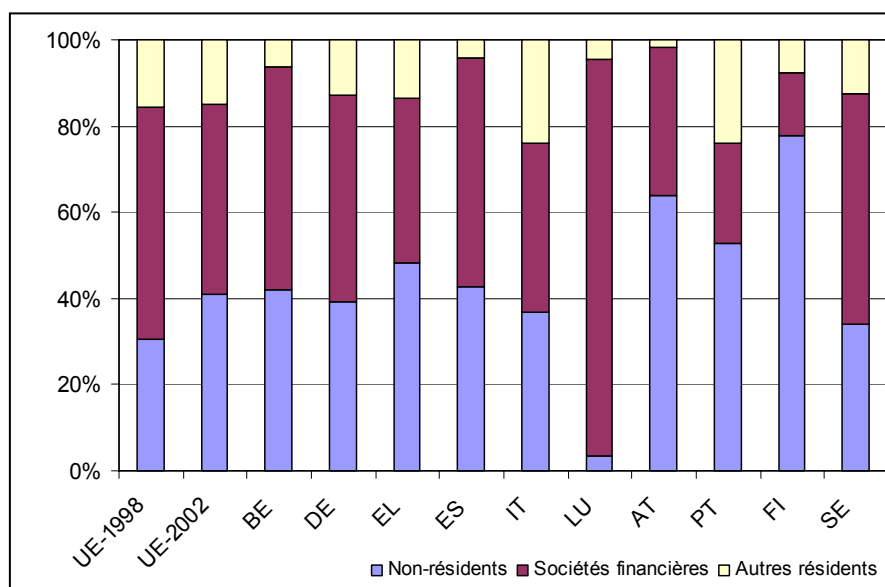
Ventilation par détenteur de la dette⁹

Il a été demandé aux pays d'utiliser les quatre catégories suivantes d'agents économiques, conformément à la classification du SEC 95 :

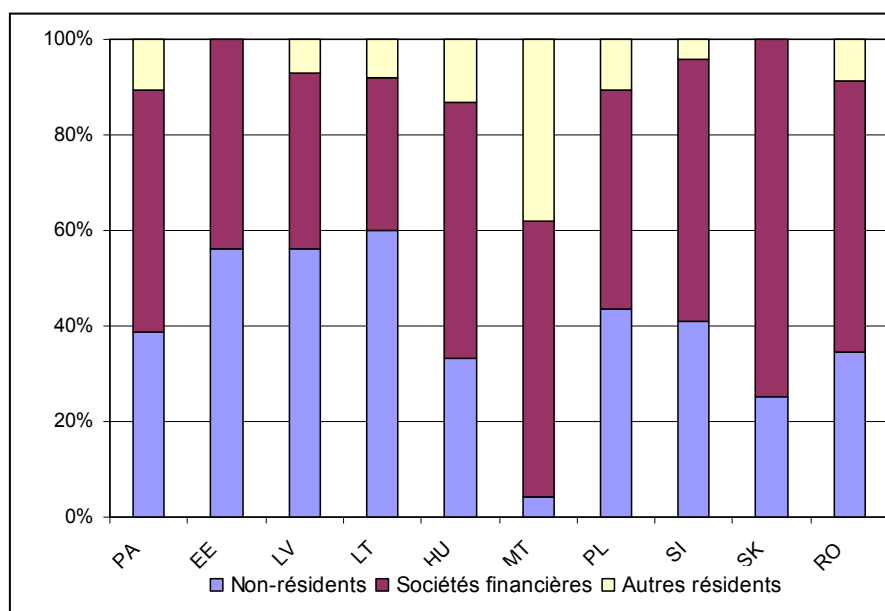
- sociétés non financières (S.11);
- sociétés financières (S.12);
- ménages et institutions sans but lucratif au service des ménages (S.14+15);
- reste du monde (S.2)
dont : résidents de l'UEM.

⁸ Voir aussi «Bond markets and long-term interest rates in European Accession Countries» (marchés des obligations et taux d'intérêt à long terme dans les pays adhérents à l'Union européenne), BCE, octobre 2003.

⁹ Les agrégats relatifs à l'UE reposent sur les données de 10 États membres représentant 67 % de la dette totale de l'UE. Italie: données de 2001. L'agrégat des pays adhérents repose sur les données de 7 pays représentant 84 % de leur dette totale.



Graphique 6 : Ventilation de la dette publique par détenteur, États membres de l'UE, 2002. Source : enquête sur la dette (DK, FR, IE, NL et UK : pas de données).



Graphique 7 : Ventilation de la dette publique par détenteur, pays adhérents et Roumanie, 2002. Source : enquête sur la dette (BG, CY et CZ : pas de données).

Les réponses n'ayant pas été suffisamment complètes pour toutes les catégories, trois d'entre elles seulement ont été conservées dans l'analyse : non-résidents, sociétés financières et autres résidents (S.11 + S.14+15 combinés).

Dans le cas des États membres de l'UE, il semble que la dette soit de plus en plus détenue par des non-résidents (voir graphique 6). La Finlande présente le pourcentage le plus élevé de détenteurs non résidents (presque 80 %), qui corres-

pond à près du double de celui de l'Allemagne, de l'Italie et de la Suède. Le nombre de souscripteurs d'obligations de référence (benchmark) du Trésor finlandais s'est considérablement accru après l'introduction de l'euro, et une forte proportion des titres de la dette de l'administration centrale est vendue à l'étranger.

Parmi les pays adhérents, le profil des détenteurs de la dette semble varier sensiblement (voir graphique 7). Malte enregistre le pourcentage

	BE	DK	DE	EL	ES	FR	IE	LU	NL	AT	PT	FI	SE	UK
- non précisé/plus d'un an	90,5	0,0	88,7	99,3	0,0	0,0	0,0	85,6	100,0	96,9	0,0	87,2	0,0	100,0
- 1 ans et moins	9,5	12,0	5,1	0,7	5,5	26,6	23,8	14,4	0,0	3,1	1,1	12,4	29,2	0,0
- 1 à 5 ans	0,0	17,6	0,0	0,0	30,3	0,0	29,8	0,0	0,0	0,0	81,0	0,0	70,8	0,0
- 5 à 7 ans	0,0	17,6	0,0	0,0	3,5	0,0	8,5	0,0	0,0	0,0	4,0	0,0	0,0	0,0
- 7 à 10 ans	0,0	17,6	0,0	0,0	37,1	70,9	3,5	0,0	0,0	0,0	13,5	0,0	0,0	0,0
- 10 à 15 ans	0,0	17,6	0,0	0,0	15,2	0,0	28,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- 15 à 30 ans	0,0	17,6	0,0	0,0	2,6	0,0	4,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- plus de 30 ans	0,0	0,0	6,3	0,0	5,8	2,5	1,2	0,0	0,0	0,0	0,4	0,4	0,0	0,0

Tableau 1 : Dette publique par durée initiale en pourcentage de la dette totale, États membres de l'UE, 2002.
Source : enquête sur la dette, IT : pas de données).

	CZ	EE	CY	LV	LT	HU	MT	PL	SI	SK	BG	RO
- non précisé/plus d'un an	68,3	0,0	97,6	0,0	0,0	0,0	0,0	85,4	0,0	0,0	99,3	0,0
- 1 an et moins	31,7	2,8	2,4	5,4	8,7	21,1	24,5	14,6	8,2	17,0	0,7	30,1
- 1 à 5 ans	n. d.	66,2	n. d.	52,5	47,0	38,5	21,8	0,0	21,1	47,3	n. d.	13,7
- 5 à 7 ans	n. d.	0,0	n. d.	15,5	8,4	10,8	10,1	0,0	15,2	10,2	n. d.	3,1
- 7 à 10 ans	n. d.	4,8	n. d.	0,7	19,1	17,4	13,3	0,0	40,0	21,4	n. d.	17,9
- 10 à 15 ans	n. d.	17,0	n. d.	5,9	5,6	6,2	19,9	0,0	4,2	2,6	n. d.	5,8
- 15 à 30 ans	n. d.	9,1	n. d.	19,4	9,7	4,6	10,4	0,0	10,4	1,5	n. d.	29,3
- plus de 30 ans	n. d.	0,0	n. d.	0,6	1,5	1,4	0,1	0,0	0,8	0,0	n. d.	0,0

Tableau 2 : Dette publique par durée initiale en pourcentage de la dette totale, pays adhérents, Bulgarie et Roumanie, 2002. Source : enquête sur la dette (BG, CY et CZ : notifications au titre du règlement n° 3605/93 du Conseil).

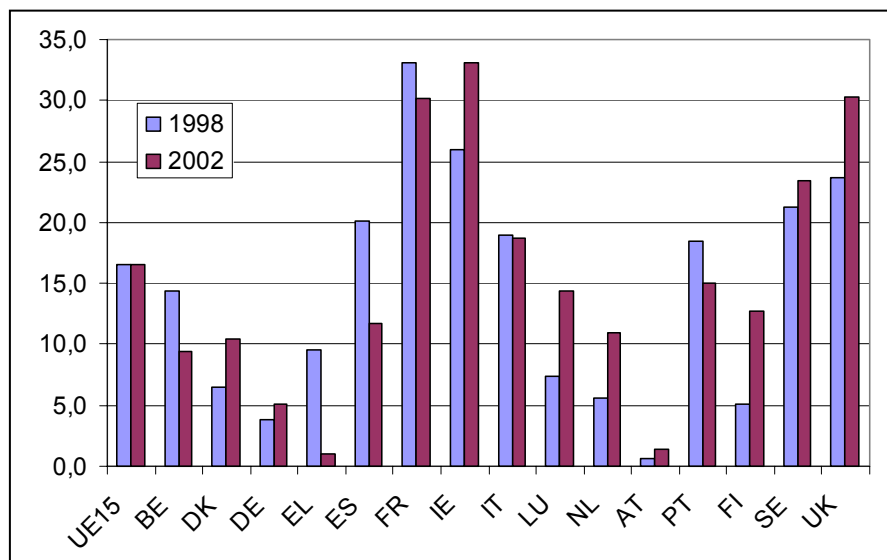
le plus faible de détenteurs non résidents (5 % environ) et le pourcentage le plus élevé d'«autres résidents» (près de 40 %), tandis que la Lituanie et l'Estonie affichent les plus hauts pourcentages de détenteurs non résidents.

Impact de la consolidation

Conformément au *protocole sur la procédure concernant les déficits excessifs*, la dette publique doit être consolidée. Elle n'inclut donc pas la dette d'une unité de l'administration détenue par une autre unité, par exemple les obligations de l'administration centrale souscrites par des unités des administrations de sécurité sociale ou bien des administrations d'États fédérés ou locales.

Dans certains États membres de l'UE, il n'y a pas de différence significative entre la dette avant et après la consolidation; tel est le cas notamment de l'Allemagne. Dans d'autres, la part de la dette publique détenue par l'administration elle-même est importante; il en va notamment ainsi au Danemark (27,5 % de la dette non consolidée totale) et en France (19,9 %).

Certains pays adhérents affichent également des pourcentages élevés (Malte : 20,1 % de la dette non



Graphique 8 : Dette publique à court terme en pourcentage de la dette totale, États membres de l'UE.

Source : notifications au titre du règlement n° 3605/93 du Conseil.

consolidée totale), alors que dans d'autres la consolidation n'a pas d'impact notable (Slovénie : 0,2 %).

Ventilation par durée¹⁰

Les fourchettes employées en ce qui concerne la durée initiale sont

les suivantes :

- < 1 an (inclus);
- 1 à 5 ans (inclus);
- 5 à 7 ans (inclus);
- 7 à 10 ans (inclus);
- 10 à 15 ans (inclus);
- 15 à 30 ans (exclus);
- 30 ans (inclus).

Plusieurs pays n'ont pas pu utiliser ces fourchettes faute de données suffisantes. D'autres n'ont employé que deux catégories : jusqu'à un an et plus d'un an (BE et EL). La France n'a utilisé que deux catégories de dette à long terme. D'autres

¹⁰ On suppose que la durée des titres et crédits des administrations locales lettones est de 1 à 5 ans. L'Autriche n'a pu fournir de ventilation que pour les titres, ce qui n'est pas indiqué dans le tableau 1. L'Irlande n'a communiqué des données que sur la durée résiduelle.

pays n'ont fait usage d'aucune catégorie (NL et UK).

Les graphiques 8 et 9¹¹ reposent sur les données reçues dans le cadre des notifications au titre du règlement n° 3605/93 du Conseil; ils illustrent la dette à court terme en pourcentage de la dette publique totale (la dette à court terme étant la somme du numéraire et des dépôts, des titres à court terme et des crédits à court terme).

Comme le montrent les tableaux 1 et 2 ainsi que les graphiques 8 et 9, il n'y a pas de similitudes entre les États membres de l'UE, d'une part, et les pays adhérents, la Bulgarie et la Roumanie, d'autre part, pour ce qui est de l'échéance de la dette.

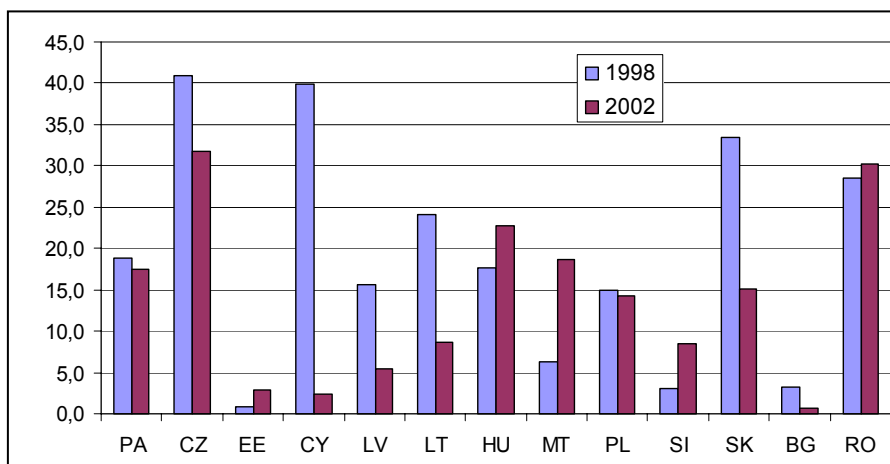
Dans l'UE, l'Autriche et la Grèce ont une faible proportion de dettes à court terme (inférieure ou égale à 5 %). La France, l'Irlande, la Suède et le Royaume-Uni présentent les proportions les plus élevées (plus de 20 %), mais le chiffre de la France inclut des titres à plus long terme (les «titres de créances négociables», considérés à court terme mais pouvant avoir une durée de plus d'un an).

Parmi les pays adhérents, Chypre, l'Estonie et la Lettonie ont une part relativement limitée de dettes à court terme. La Bulgarie est dans la même situation. La République tchèque, la Hongrie, Malte et la Roumanie ont les plus fortes proportions de dettes à court terme. Un niveau d'inflation important pourrait expliquer, dans certains pays, la faible proportion de dettes à long terme.

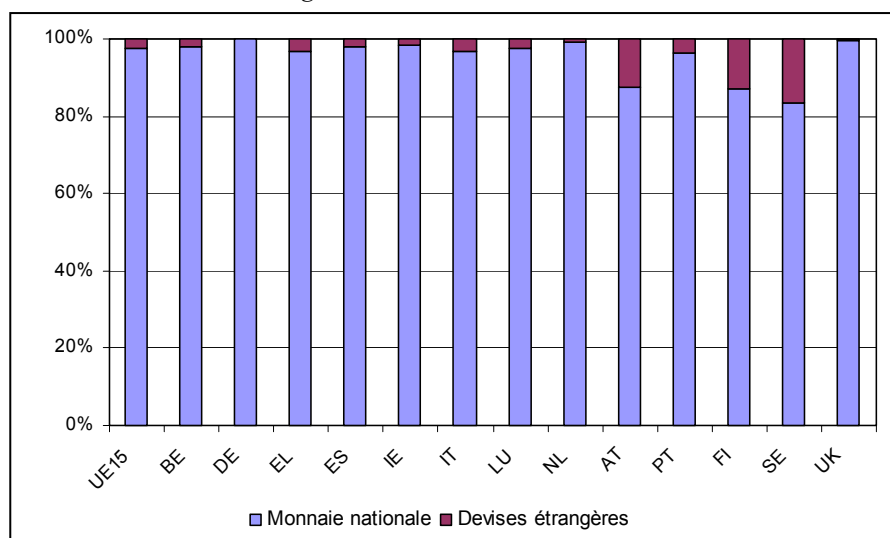
Durée résiduelle moyenne

Outre la ventilation en fonction de la durée, les pays étaient invités à indiquer la durée résiduelle moyenne de leur dette. À partir des réponses

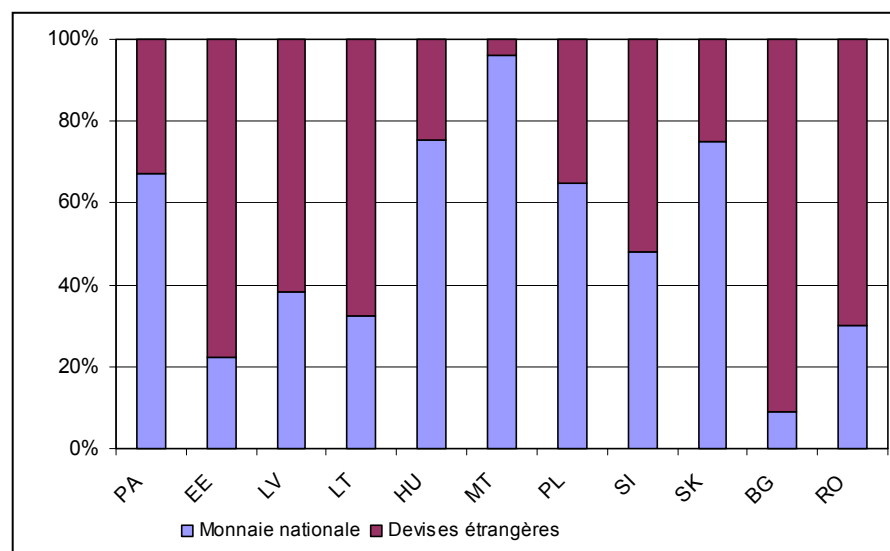
¹¹ Les graphiques 8 et 9 reposent sur la définition du SEC 1995 : «Par actifs (passifs) financiers à court terme, il faut entendre des actifs (passifs) financiers dont l'échéance initiale est normalement d'un an au plus (deux ans dans certains cas exceptionnels).»



Graphique 9 : Dette publique à court terme en pourcentage de la dette totale, pays adhérents, Bulgarie et Roumanie. Source : notifications au titre du règlement n° 3605/93 du Conseil.



Graphique 10 : Ventilation de la dette publique par monnaie d'émission, États membres de l'UE, 2002. Source : enquête sur la dette (DK et FR : pas de données).



Graphique 11 : Ventilation de la dette publique par monnaie d'émission, pays adhérents, 2002. Source : enquête sur la dette (CY et CZ : pas de données).

de quinze pays, il a été possible d'obtenir une représentation approximative de la durée résiduelle moyenne des titres émis par l'administration centrale. Dans les pays qui ont répondu, la maturité résiduelle était comprise entre 3 et 7 ans, sauf au Royaume-Uni (11,4 ans) et en Roumanie (2,6 ans). Les pays adhérents avaient généralement une durée résiduelle moins longue, reflet de leurs marchés des capitaux moins développés. Quant à la durée moyenne des titres de l'administration centrale en 1998 et 2002, il n'est pas possible de généraliser et d'affirmer qu'elle a augmenté ou diminué globalement.

Autres aspects

Monnaie d'émission¹²

Parmi les États membres de l'UE, neuf pays sur les douze qui ont répondu émettent plus de 96 % de leur dette en monnaie nationale (voir graphique 10). Dans le cas des pays de la zone euro, il s'agit bien entendu de l'euro, qui est toutefois considéré comme une devise étrangère pour tous les autres pays.

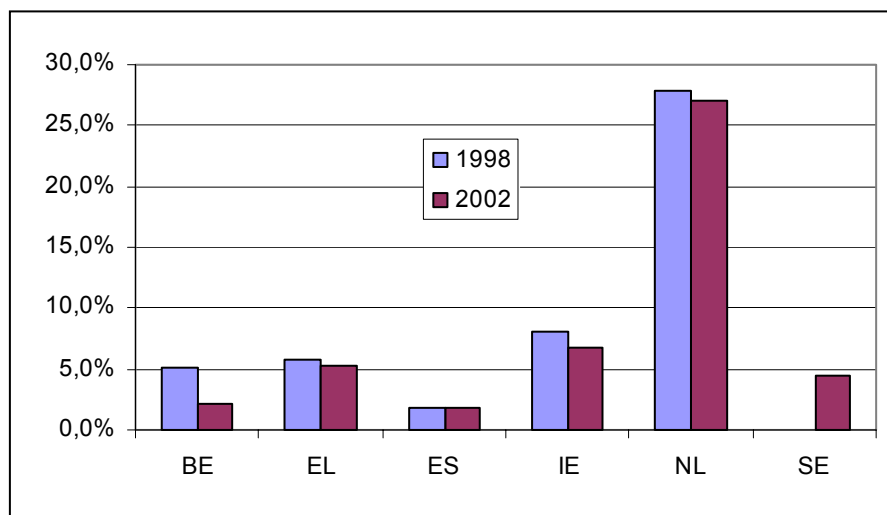
La situation est très différente dans les pays adhérents, en Bulgarie et en Roumanie (voir graphique 11). Seule Malte émet la quasi-totalité de sa dette en monnaie nationale. En Hongrie, en Pologne et en Slovaquie, plus de 50 % de la dette est libellée en monnaie nationale. Les trois pays baltes, la Slovaquie, la Bulgarie et la Roumanie émettent l'essentiel de leur dette en devise étrangère.

Garanties d'État¹³

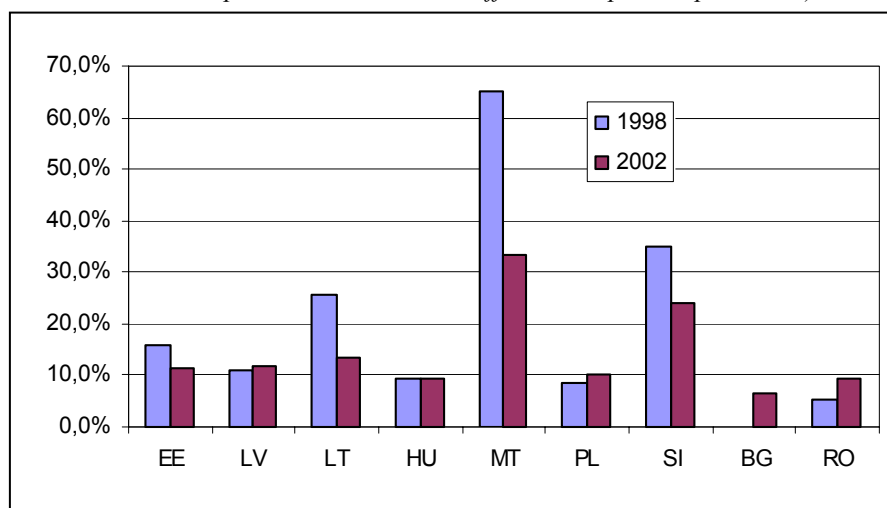
Les garanties accordées par

¹² L'agrégat de l'UE est fondé sur les données de 12 États membres représentant 83 % du total de la dette de l'UE. Les données de la Suède se réfèrent à l'administration centrale. L'agrégat des pays adhérents est fondé sur les données de 8 pays représentant 85 % de leur dette totale. Les données de la Lettonie et de la Pologne reposent sur les chiffres de la dette non consolidée de l'administration centrale.

¹³ Pour BE, ES, NL, SE, HU, LV, MT, PL: garanties accordées par l'administration centrale à des emprunts n'émanant pas des administrations publiques.



Graphique 12 : Garanties d'État en pourcentage de la dette totale, États membres de l'UE. Source : enquête sur la dette (DK, DE, FR, IT, LU, AT, PT, FI, UK : pas de données; SE : chiffre non disponible pour 1998).



Graphique 13 : Garanties d'État en pourcentage de la dette totale, pays adhérents. Source : enquête sur la dette (CY, CZ et SK : pas de données; BG : chiffre non disponible pour 1998).

l'administration publique à des emprunts non réalisés par les pouvoirs publics ne rentrent pas dans la définition de la dette publique. Si les garanties sont appelées, toutefois, leur montant s'ajoute à la dette. À partir des réponses communiquées par 15 pays, l'analyse ne peut donner qu'un aperçu incomplet de l'importance des garanties (voir graphiques 12 et 13).

Coût apparent

De même, pour la question du coût apparent (taux d'intérêt) de la dette publique, l'analyse repose sur les réponses de 15 pays. Il est néanmoins clair que la tendance générale au cours de la période 1998-

2002 a été à la baisse, dans l'UE comme dans les pays adhérents. Une simple moyenne pour quatre États membres de l'UE (Allemagne, Espagne, Irlande et Grèce) indique que le coût de la dette de l'administration centrale est passé de 6,7 % à 5,1 %. Les données relatives à la Hongrie et à la Lituanie suggèrent que le coût de la dette a diminué plus fortement dans les pays adhérents que dans l'UE, mais à partir d'un niveau de départ plus élevé. La seule exception est la Slovaquie, où le coût s'est accru, passant de 6,1 % en 1998 à 6,7 % en 2002, en raison d'une inflation relativement forte.

Pour en savoir plus:

➤ Les bases de données

NewCronos, Thème 2, Domaine: gov

Pour toute information ou commande de publications, bases de données et extractions de bases de données à la demande, contactez le réseau **Data Shops**:

DANMARK	DEUTSCHLAND	ESPAÑA	FRANCE	ITALIA – Roma
DANMARKS STATISTIK Bibliotek og Information Eurostat Data Shop Sejrogade 11 DK-2100 KØBENHAVN Ø Tlf. (45) 39 17 30 30 Fax (45) 39 17 30 03 E-mail: bib@dst.dk URL: http://www.dst.dk/bibliotek	Statistisches Bundesamt Eurostat Data Shop Berlin Otto-Braun-Straße 70-72 (Eingang: Karl-Marx-Allee) D-10178 Berlin Tel. (49) 1888-644 94 27/28 (49) 611 75 94 27 Fax (49) 1888-644 94 30 E-Mail: datashop@destatis.de URL: http://www.eu-datashop.de/	INE Eurostat Data Shop Paseo de la Castellana, 183 Despacho 011B Entrada por Estébanez Caldeón E-28046 MADRID Tel. (34) 915 839 167/ 915 839 500 Fax (34) 915 830 357 E-mail: datashop@ine.es URL: http://www.ine.es/produser/datashop/index.html Member of the MIDAS Net	INSEE Info Service Eurostat Data Shop 195, rue de Bercy Tour Gamma A F-75582 PARIS CEDEX 12 Tél. (33) 1 53 17 88 44 Fax (33) 1 53 17 88 22 E-mail: datashop@insee.fr Member of the MIDAS Net	ISTAT Centro di informazione statistica Sede di Roma Eurostat Data Shop Via Cesare Balbo, 11a I-00184 Roma Tel. (39) 06 46 73 32 28 Fax (39) 06 46 73 31 01/ 07 E-mail: datashop@istat.it URL: http://www.istat.it/Prodotti-e/Allegati/Eurostatdatashop.html Member of the MIDAS Net
ITALIA – Milano	NEDERLAND	PORTUGAL	SUOMI/FINLAND	SVERIGE
ISTAT Ufficio Regionale per la Lombardia Eurostat Data Shop Via Fieno 3 I-20123 MILANO Tel. (39) 02 80 61 32 460 Fax (39) 02 80 61 32 304 E-mail: mileuro@tin.it URL: http://www.istat.it/Prodotti-e/Allegati/Eurostatdatashop.html Member of the MIDAS Net	Centraal Bureau voor de Statistiek Eurostat Data Shop - Voorburg Postbus 4000 NL-2270 JM VOORBURG Nederland Tel. (31) 70 337 49 00 Fax (31) 70 337 59 84 E-mail: datashop@cbs.nl URL: www.cbs.nl/eurodatashop	Eurostat Data Shop Lisboa INE/Serviço de Difusão Av. António José de Almeida, 2 P-1000-043 LISBOA Tel. (351) 21 842 61 00 Fax (351) 21 842 63 64 E-mail: data.shop@ine.pt	Statistics Finland Eurostat Data Shop Helsinki Tilastokirjasto PL 2B FIN-00022 Tilastokeskus Työpajakatu 13 B, 2.Kerros, Helsinki P. (358) 9 17 34 22 21 F. (358) 9 17 34 22 79 Sähköposti: datashop@stat.fi URL: http://www.tilastokeskus.fi/tk/kk/datashop/	Statistics Sweden Information service Eurostat Data Shop Karlavägen 100 - Box 24 300 S-104 51 STOCKHOLM Tfn (46) 8 50 69 48 01 Fax (46) 8 50 69 48 99 E-post: infoservice@scb.se URL: http://www.scb.se/templates/Standard_22884.asp
UNITED KINGDOM	NORGE	SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA	UNITED STATES OF AMERICA	
Eurostat Data Shop Office for National Statistics Room 1.015 Cardiff Road Newport South Wales NP10 8XG United Kingdom Tel. (44) 1633 81 33 69 Fax (44) 1633 81 33 33 E-mail: eurostat.datashop@ons.gov.uk	Statistics Norway Library and Information Centre Eurostat Data Shop Kongens gate 6 Boks 8131 Dep. N-0033 OSLO Tel. (47) 21 09 46 42 / 43 Fax (47) 21 09 45 04 E-mail: Datashop@ssb.no URL: http://www.ssb.no/biblioteket/datashop/	Statistisches Amt des Kantons Zürich Eurostat Data Shop Bleichenweg 5 CH-8090 Zürich Tel. (41) 1 225 12 12 Fax (41) 1 225 12 99 E-mail: datashop@statistik.zh.ch URL: http://www.statistik.zh.ch	Harver Analytics Eurostat Data Shop 60 East 42nd Street Suite 3310 NEW YORK, NY 10165 USA Tel. (1) 212 986 93 00 Fax (1) 212 986 69 81 E-mail: eurodata@haver.com URL: http://www.haver.com/	

Media Support Eurostat (seulement pour journalistes professionnels):

Bâtiment Bech Bureau A4/017 • L-2920 Luxembourg • Tél. (352) 4301 33408 • Fax (352) 4301 35349 • e-mail: eurostat-mediasupport@cec.eu.int

Pour toute information méthodologique:

Denis Besnard, Eurostat / C3, L-2920 Luxembourg, Tel. (352) 4301 35185, Fax (352) 4301 32929,

E-mail: Denis.Besnard@cec.eu.int

La présente publication a été réalisée en collaboration avec Gesina Dierickx.

ORIGINAL: Anglais

N'hésitez pas à nous rencontrer sur Internet à l'adresse suivante: www.europa.eu.int/comm/eurostat/ si vous désirez de plus amples informations!

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à l'**Office des publications officielles des Communautés européennes**.

2 rue Mercier – L-2985 Luxembourg
Tél. (352) 2929 42118 Fax (352) 2929 42709
URL: <http://publications.eu.int>
E-mail: info-info-opocec@cec.eu.int

BELGIQUE/BELGIË – DANMARK – DEUTSCHLAND – GREECE/ELLADA – ESPAÑA – FRANCE – IRELAND – ITALIA – LUXEMBOURG – NEDERLAND – ÖSTERREICH
PORTUGAL – SUOMI/FINLAND – SVERIGE – UNITED KINGDOM – ISLAND – NORGE – SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA – BALGARJA – CESHÁ REPUBLIKA – CYPRUS
EESTI – HRVATSKA – MAGYARORSZÁG – MALTA – POLSKA – ROMÂNIA – RUSSIA – SLOVAKIA – SLOVENIA – TÜRKIYE – AUSTRALIA – CANADA – EGYPT – INDIA
ISRAËL – JAPAN – MALAYSIA – PHILIPPINES – SOUTH KOREA – THAILAND – UNITED STATES OF AMERICA

Bon de commande

Je m'abonne à Statistiques en bref pour 1 an (du 1.1.2004 au 31.12.2004):
(adresses des Data Shops et des bureaux de vente voir plus haut)

L'ensemble des 9 thèmes (environ 200 numéros)

Papier: 240 EUR

Langue souhaitée: DE EN FR

Les Statistiques en bref (fichier pdf) peuvent être téléchargés gratuitement du site internet Eurostat. Vous devez simplement vous enregistrer. Pour d'autres formules, veuillez contacter votre Data Shop.

Merci de me faire parvenir un exemplaire gratuit du «mini-guide Eurostat» (sélection de produits et services Eurostat)
Langue souhaitée: DE EN FR

Je souhaite m'abonner gratuitement à «Références statistiques», la note d'information sur les produits et services Eurostat
Langue souhaitée: DE EN FR

M. M^{me} M^{lle}

(SVP écrire en majuscules)

Nom: _____ Prénom: _____

Société: _____ Département: _____

Fonction: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Ville: _____

Pays: _____

Tél.: _____ Fax: _____

E-mail: _____

Paiement à réception de la facture de préférence par:

Virement bancaire

Visa Eurocard

Carte N°: _____ Expiration le: ____/____

Merci de confirmer votre numéro de TVA intra-communautaire:

A défaut, la TVA sera appliquée automatiquement. Aucune note de crédit ne sera établie a posteriori.